

Toulouse, le 16/02/2023

**Monsieur Pierre FEILHES**  
**Directeur Général Adjoint Réglementation**  
**Mairie de Toulouse**

Objet : projet de délocalisation actes de naissance

Monsieur le Directeur Général,

Vous le savez, notre Organisation Syndicale est particulièrement attachée à un dialogue social tant qualitatif que constructif.

Or, nous apprenons que le sujet en objet est inscrit à l'ordre du jour du Comité Social Territorial du 28 mars 2023, sans qu'aucune discussion n'ait été engagée avec les Organisations Syndicales représentatives en amont.

Pourtant, de nombreux sujets sont à discuter compte tenu des modifications organisationnelles envisagées. C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir reporter la présentation de ce dossier à une séance plénière du Comité Social Territorial ultérieure.

Ce délai, ainsi que la représentativité de notre Organisation Syndicale, devrait assurément permettre de débattre avec pragmatisme sur le fond de ce dossier.

Comptant sur l'attention particulière que vous saurez porter à la présente demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général  
Pascal MAYNAUD

